*DEPARTEMENT DE L'AIN - ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE – CANTON DE REPLONGES*

**NOMBRE DE CONSEILLERS**
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8
Date de la convocation : 30/06/2022
**SECRETAIRE DE SEANCE :**
Le Conseil Municipal a désigné :
Jacques CHAINTREUIL

# COMMUNE DE BOISSEY

## EXTRAIT 011/2022
## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 05 Juillet à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame TIRREAU Andrée, Maire.

**Présents** : Andrée TIRREAU, Grégory PAUGET, Jacques CHAINTREUIL, Christian BRAYARD, Pascal GONNET, Denis PRUDHOMME, Jean-Denis CHATELET, Christelle BONNERUE,

**Excusé :** Anthony BILLOUD, Simon BOUILLET, Bruno SALLET,
**Absents :**

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Bâtiment commercial : le bac a graisse est trop petit il faut le changer : installation par l'entreprise SAAF : 3 573.60 €
- L'entreprise Techniservice est intervenue le 17/06/2022 pour la maintenance des assainissements de la Cure et du Villat
- L'entreprise Tissot a réalisé les travaux prévus selon le devis signé le 07/07/2021 sur la toiture de l'ancienne école.
- L'autolaveuse a besoin d'une nouvelle batterie et de bavettes : cela a été commandé
- Point sur les travaux de voirie
- Pascal GONNET fait un résumé sur la présentation des zones humides : attendre contact pour modifications à apporter

*Ainsi fait et délibéré à BOISSEY, le 05/07/2022*

*ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS :*